



Les diplômés des professions de la santé suivantes sont autorisés à suivre la formation en radio-protection « Autre personnel médical » pour l'obtention des qualifications techniques pour la prise de clichés radiologiques dans le domaine des doses faibles (thorax et extrémités) selon l'annexe 2, tableau 1, domaine d'application MP 9 de l'Ordonnance sur la formation en radioprotection du 26 avril 2017:

Formation professionnelle initiale Réglementation de l'éducation

1. Assistant/e dentaire
2. Assistant/e en pharmacie
3. Assistant/e en médecine vétérinaire
4. Opticien/ne
5. Technicien/ne-dentiste

Certificat fédéral de capacité

6. Assistant/e dentaire CFC
7. Assistant/e en médecine vétérinaire CFC
8. Assistant/e en pharmacie CFC
9. Assistant/e en podologie CFC
10. Assistant/e en promotion de l'activité physique et de la santé CFC
11. Assistant/e en soins et santé communautaire CFC
12. Drogiste CFC
13. Esthéticien/ne CFC
14. Opticien/ne CFC
15. Orthopédiste CFC
16. Technicien/ne-dentiste CFC

Formation professionnelle supérieure

Ecole supérieure ES

17. Ambulancier/-ère dipl. ES
18. Hygiéniste dentaire dipl. ES
19. Infirmier/-ère dipl. ES
20. Orthoptiste dipl. ES
21. Podologue dipl. ES
22. Spécialiste en activation dipl. ES
23. Technicien/ne en analyses biomédicales dipl. ES
24. Technicien/ne en salle d'opération dipl. ES

Etudes postdiplômes EP

25. Expert/e en soins d'anesthésie dipl. EPD ES
26. Expert/e en soins d'urgence dipl. EPD ES
27. Expert/e en soins intensifs dipl. EPD ES

Examens professionnels

28. Instructeur/-trice de fitness avec brevet fédéral
29. Masseur/-euse médical/e avec brevet fédéral
30. Technicien/ne ambulancier avec brevet fédéral

Examens professionnels supérieurs

31. Expert/e en prévention des infections associées aux soins avec diplôme fédéral
32. Esthéticien/ne diplômé/e
33. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine ayurvédique
34. Naturopathe avec diplôme fédéral en Homéopathie
35. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine naturelle traditionnelle européenne (MTE)
36. Naturopathe avec diplôme fédéral en Médecine traditionnelle chinoise (MTC)
37. Opticien/ne diplômé/e
38. Orthopédiste diplômé/e
39. Physiothérapeut/e pour animaux avec diplôme fédéral
40. Technicien/ne-dentiste, maître

Haute école spécialisée HES ou hautes écoles universitaires

41. BSc HES de Nutrition et diététique
42. BSc HES de Sage-femme
43. BSc HES en Ergothérapie
44. BSc HES en Physiothérapie
45. BSc HES en Optométrie
46. BSc HES en Ostéopathie
47. BSc HES en Soins infirmiers
48. BSc ETH en sciences de la santé et technologie
49. MSc ETH en sciences de la santé et technologie
50. MSc en sport, de l'activité physique et de la santé